

COLZA

RESEAU 2016 - 2017

Le réseau BSV Colza Centre-Val de Loire est actuellement composé de 93 parcelles. La collecte d'informations a été réalisée sur 75 parcelles pour ce BSV.

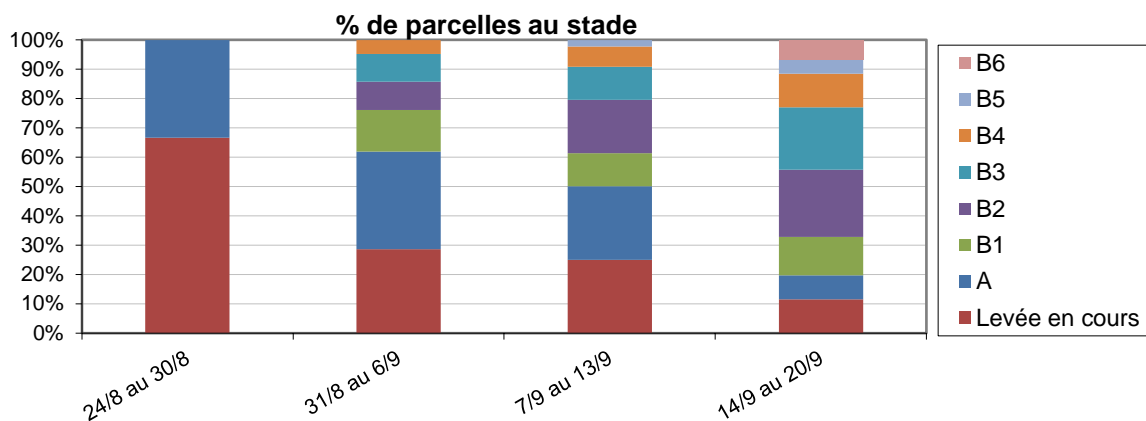
STADE DES COLZAS

Les pluies de la semaine dernière vont permettre les levées de la grande majorité des parcelles de la région. Il reste cependant quelques zones où les quantités de précipitations ne seront pas suffisantes.

A ce jour les stades sont disponibles pour 61 parcelles auxquelles il faut rajouter 12 parcelles renseignées comme semées.

Les parcelles les plus avancées atteignent B6, 23 % des parcelles ont atteint ou dépassé le stade 4 feuilles leur permettant d'être à l'abri de nombreux ravageurs.

Pour toutes les autres, la vigilance doit être de rigueur dans les prochains jours et les prochaines semaines.



Rappel des stades :

Stade A : Cotylédons étalés
Stade B1 : 1 feuille vraie
Stade B2 : 2 feuilles vraies
Stade Bx : x feuilles vraies



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

Bulletin Colza rédigé par Terres Inovia en collaboration avec la FDGEDA du Cher à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRICULTEUR, AGRIDIS LEPLATRE SA, AGROPITHIVIERS, AXERREAL, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, COC, FDGEDA DU CHER, FREDON CENTRE, INTERFACE CEREALES, PIONEER SELECTION, PISSIER, SCAEL, UCATA.

Relecteurs complémentaires: la Chambre d'Agriculture d'Eure-et-Loir, SRAL Centre-Val de Loire.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

LIMACES

Contexte de la campagne

Le signalement des dégâts de limaces progresse par rapport à la semaine dernière puisque le nombre de parcelles a été multiplié par deux. La surface de feuilles détruite est comprise entre 1 et 50 %. Même si la moyenne est proche de 8 % signifiant un niveau de dégât pour l'instant faible, la surveillance régulière du couvert est nécessaire au moins jusqu'au stade 4 feuilles.

Tous les départements sont concernés.

ALTISE DES CRUCIFERES - PIEGEAGE

Contexte d'observations

Une seule parcelle en Eure-et-Loir signale la présence de petites altises dans la cuvette enterrée.

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

Contexte d'observations

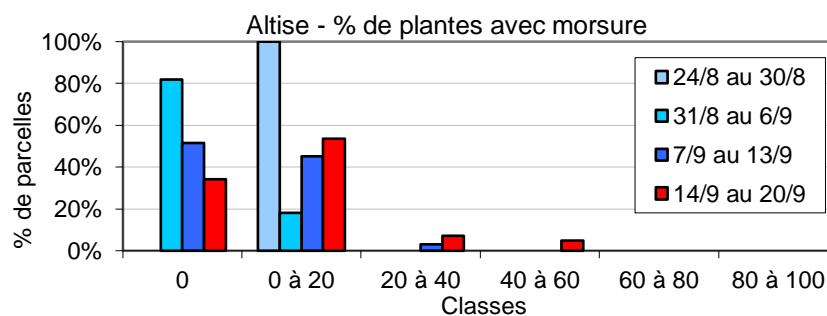
Les captures se poursuivent cette semaine avec 5 signalement avec toujours une prédominance pour l'Eure-et-Loir puis le Loiret et l'Indre-et-Loire.

Les captures restent faibles avec des valeurs ne dépassant pas 2 insectes par cuvette.

ALTISES - DEGATS SUR PLANTE

Contexte d'observations

Près de 30 parcelles du réseau signalent des dégâts d'altises sur les feuilles. Si le pourcentage moyen est de 12% de plantes avec morsures, les valeurs sont comprises entre 1 et 50 %. **La notion de stade doit être prise en compte pour évaluer correctement le risque**, 7 parcelles observées ont déjà atteint ou dépassé le stade 4 feuilles donc ne sont plus dans la zone de risque.



L'apparition des phénomènes de résistances aux pyrèthrinoïdes complique fortement la gestion du risque altise d'hiver. Cette composante doit aussi être prise en compte lors de l'évaluation du risque.

http://www.centre.chambagri.fr/fileadmin/documents/CRA_Centre/Developpement/Bulletin_Sante_Vegetal/Grandes_cultures/Oleagineux/2015-2016/BSV_oleagineux_37.pdf

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portant des morsures. Il ne faut pas dépasser plus $\frac{1}{4}$ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

TENTHREDE DE LA RAVE

Contexte d'observations

Les premiers dégâts sur feuilles sont observés dans 5 parcelles (Indre-et-Loire, Loiret et Cher). Les dégâts peuvent être rapides. La parcelle la plus touchée en Indre-et-Loire atteint déjà 30 % de surface foliaire en moins.

Période de risque

→ depuis la levée jusqu'au stade 6 feuilles mais généralement plutôt entre 3 et 6 feuilles en cas de population larvaire importante.

Seuil indicatif de risque

→ présence de larves avec des dégâts sur feuilles supérieurs au $\frac{1}{4}$ de la surface végétative.

PUCERON VERT DU PECHER

Contexte d'observations

Après une parcelle de l'Eure-et-Loir la semaine dernière, deux nouvelles parcelles (Loir-et-Cher et Nord du Cher) signalent la présence de pucerons verts. Si pour le Loir-et-Cher le niveau d'infestation atteint seulement 5 % de plantes touchées, le seuil est dépassé avec 50 % de plantes porteuses dans le nord du Cher.

Période de risque

→ jusqu'au stade 6 feuilles de la culture, correspondant à la période la plus à risque pour la transmission des virus.

Seuil indicatif de risque

→ 20% de plantes porteuses de pucerons.



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>

